

OISE PICARDE

Plus de souplesse réclamée dans les déchetteries

Les élus communautaires ont pointé des difficultés lors du conseil, contribuant selon eux aux dépôts sauvages.

Présentée par Jean Pupin, vice-président de la communauté de communes de l'Oise picarde (CCOP), l'adoption du nouveau règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés a fait réagir plusieurs délégués du conseil communautaire sur le sujet des déchetteries.

D'abord Philippe Jacquier, maire de Noirémond, qui estime qu'il y aurait beaucoup moins de dépôts sauvages si les agents étaient plus souples dans l'application dudit règlement concernant ces dernières. Un problème de dépôts sauvages déjà pointé du doigt l'an passé et pour lequel plusieurs explications avaient été avancées : tarif des professionnels cinq fois plus élevé que celui des particuliers, impossibilité désormais de benner directement dans les conteneurs...

« La prochaine fois que l'on nous refuse l'accès, je dépose tout devant la déchetterie »

Guillaume Ménard,
maire de Vendeuil-Caply

Guillaume Ménard, maire de Vendeuil-Caply, interroge : « Est-il exact que les dépôts des professionnels pourraient ne plus être acceptés en déchetterie alors que ceux-ci payent déjà une surtaxe ? » Jean Pupin précise que cela reste une volonté des collectivités de les accepter jusqu'à 1 400 litres par semaine, mais que ce n'est pas une obligation. L' élu de Vendeuil-Caply



L'Oise picarde compte trois déchetteries : Froissy, Ansaouvillers et Breteuil.

soulevé un autre lièvre : « L'administration du SMDO (ndlr : syndicat mixte du département de l'Oise) ne veut pas comprendre qu'une collectivité ne peut pas payer par chèque, et du coup cela fait trois mois que l'on sollicite en vain une deuxième carte d'accès... J'étais même prêt à les donner en espèces les 5 euros, mais la prochaine fois que l'on nous refuse l'accès, je dépose tout devant la déchetterie » avertit-il.

À Bonvillers, Vincent Loisel précise avoir mis à disposition un local de dépôt avec clefs pour ceux qui en ont besoin (usagers des résidences secondaires ou autres). Une solution d'attente/dépannage pour ceux qui ne peuvent pas aller en déchetterie la semaine. Jacques Cotel, président de la CCOP, assure avoir fait remonter l'information pour plus de souplesse à l'accueil dans les différentes déchetteries. ■